

AIDES NÉGOCIÉES DE TERRITOIRE

Une offre de services présentant des thématiques de formation disciplinaires et transversales ainsi que des modalités d'accompagnement diversifiées.

Une consultation large des personnels qui expriment leurs souhaits du 7 juin au 17 septembre 2018.

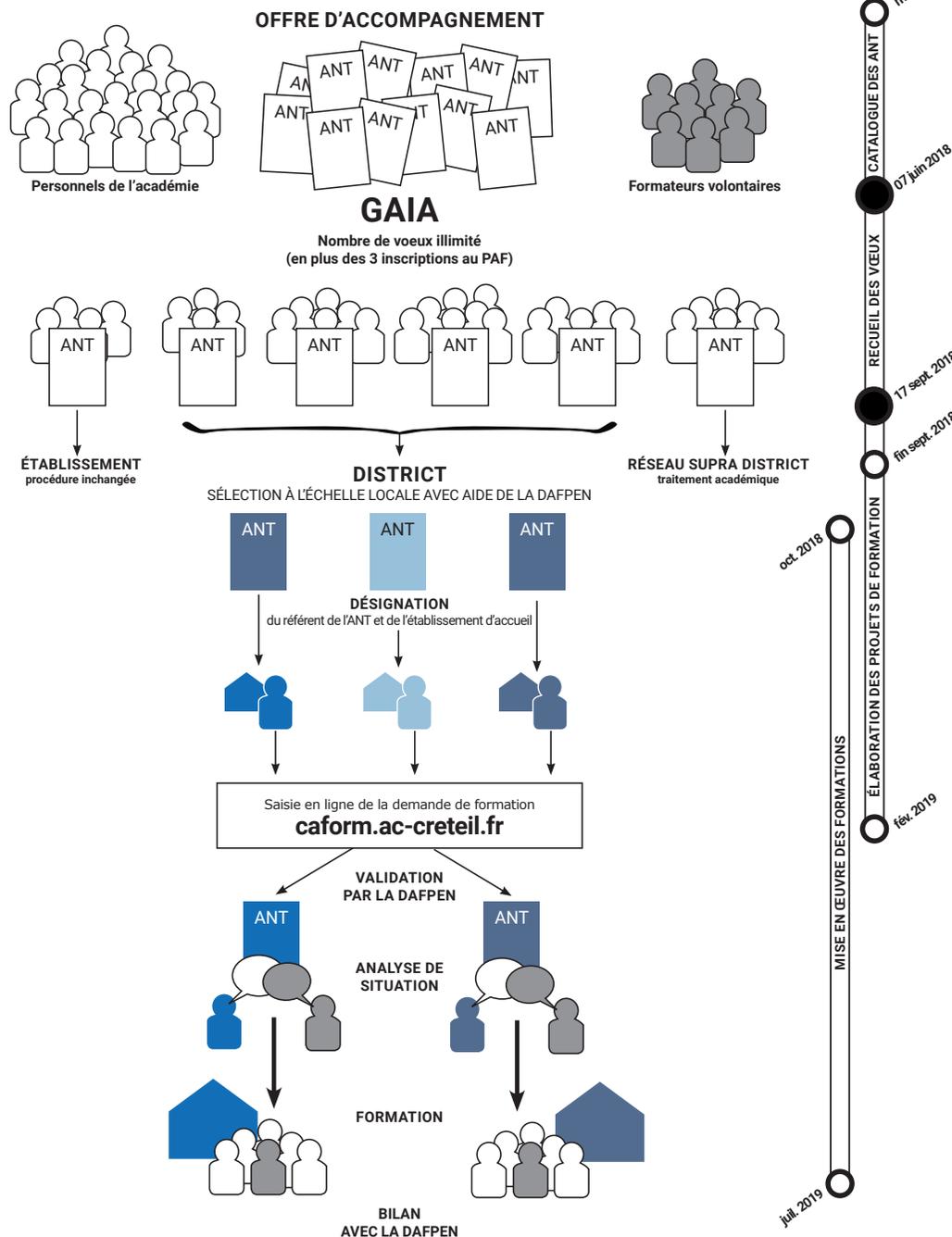
Une élaboration locale des projets de formation qui tient compte des attentes et des besoins.

Tout au long de l'année, une mise en oeuvre négociée des formations tant sur les contenus que sur les modalités.

Un rôle de conseil et de suivi des formations par la DAFPEN en lien avec les territoires.

LES AIDES NÉGOCIÉES DE TERRITOIRE

Des formations pour soutenir les dynamiques locales
2018-2019



A.N.T. 2018-2019

En lien avec l'axe 3 du projet académique qui vise à développer la coopération dans l'École, et pour répondre aux besoins de formation identifiés à l'échelle d'un établissement, de tout ou partie d'un district ou d'un réseau, le plan académique de formation 2018-2019 propose un chapitre ANT, Aides Négociées de Territoire.

L'objectif est d'accompagner des équipes de personnels volontaires pour les aider à trouver des solutions à leurs questionnements professionnels. Il s'agit, avec les formatrices et les formateurs, de lire et d'analyser ce qui est vécu, de partager des éléments de la recherche, de s'approprier le prescrit, d'oser de nouveaux outils et de nouvelles ressources pour rendre possibles les projets collectifs au bénéfice de tous les élèves.

Martine AMIOT
Directrice de la pédagogie